

**NOM :**

**NB ML**

**REÇULE :**

**RÈGLEMENT**

Partie réservée à l'organisateur

**PORTANT**



## **VIDE-GRENIER DU CSSP DE LANNION**

**PÔLE PHŒNIX à PLEUMEUR-BODOU**

**DIMANCHE 29 MARS 2026**

**CONVENTION – ATTESTATION**

**Document à renvoyer ou à déposer** (boîte aux lettres AC Trégor) **signé avec votre règlement**

à l'adresse suivante (merci de ne pas envoyer un courrier en recommandé) :

**AC! Trégor / CSSP - Espace Ste-Anne - 2 rue de Kerampont - 22300 Lannion**

Pour tout renseignement :

[vide.grenier.ac22300@gmail.com](mailto:vide.grenier.ac22300@gmail.com) - [www.cssp-lannion.fr](http://www.cssp-lannion.fr)

Philippe V : 06 32 49 42 60

### **ATTENTION**

Votre inscription prendra effet à réception de votre convention remplie, signée et accompagnée de son règlement. Un conseil : n'attendez pas !

Ce vide-grenier est organisé par AC! Trégor / CSSP de Lannion (Agir contre le Chômage / Collectif de Soutien aux Sans-Papiers) au profit des exclus, afin de les accueillir, les accompagner, les soutenir dans leurs difficultés et leurs projets de vie.

Ce vide-grenier est exclusivement réservé aux particuliers.

Modalités : la réservation se fait au m linéaire avec un minimum de 2 m (4 € le ml). Merci de prendre connaissance du règlement et de signer en page suivante.

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

**Nbre de mètres linéaires :**  (2 m minimum) x 4 € le ml, soit un total de :  €

Les tables et les chaises seront fournies en fonction de la dimension de votre stand et si vous prévoyez ou non un portant. Indiquez 1 ou 2 à droite pour prévoir l'espace nécessaire.

**Attention : un portant compte pour un mètre linéaire et n'est pas fourni.**

**Nombre de portant(s) prévu(s) :**

**Règlement par chèque ci-joint de :**  € (à l'ordre d'AC Trégor)

Chèque n° :

Banque :

# RÈGLEMENT DU VIDE-GRENIER AC! Trégor / CSSP

1. Je participe en qualité d'exposant à la journée du vide-grenier du dimanche 29 mars 2026 au Pôle Phœnix, route du Radôme, 22560 Pleumeur-Bodou, organisé par l'association AC! Trégor/CSSP, Espace Ste-Anne, 2 rue de Kerampont, 22300 Lannion, et ce sous mon entière responsabilité.
2. Seuls les particuliers sont autorisés à participer, en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés, deux fois par an au plus.
3. Les emplacements sont attribués par les organisateurs (dans l'ordre de réception des inscriptions réglées) qui se réservent le droit de faire des modifications si nécessaire.
4. Les exposants doivent veiller à ne pas encombrer les allées pour respecter le passage d'1 m 80 réglementaire afin de rendre la circulation des visiteurs fluide.
5. Les enfants exposent sous la responsabilité de leurs parents, pendant toute la durée de la manifestation.
6. Les objets non vendus ne pourront pas être laissés sur place et devront être récupérés par leur propriétaire à la fin du vide-grenier.
7. Je m'engage à respecter les mesures de sécurité sanitaire en vigueur à cette date (gestes barrière et passe vaccinal le cas échéant).

Je soussigné.e, déclare sur l'honneur exposer à ce vide-grenier en tant que particulier, et m'engage avec cette manifestation à ne pas participer à plus de 2 ventes au déballage dans l'année.

J'en accepte les modalités et le règlement.

Fait à :

Le :

*Signature précédée de la  
mention : "Lu et approuvé"*

## HORAIRES

**Ouverture pour accéder aux stands : 8 h 00 (pas avant)**

Un plan vous sera communiqué par mail et sera affiché à l'entrée pour vous indiquer votre emplacement ; l'équipe du vide-grenier sera là pour vous guider.

**Ouverture au public : 9 h 00**

**Fermeture : 18 h 00**

*Merci de votre participation et à bientôt !*